



**Certificat d'examen de type
n° F-02-C-016 du 6 février 2002**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C011837-D1

**Ensemble de mesurage ALMA type GRAVITRONIQUE avec collecteur
monté sur camion citerne**

(précision commerciale)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

ALMA Ingénierie, 47, rue de Paris, 94470 BOISSY SAINT LEGER

OBJET :

Le présent certificat complète la décision d'approbation de modèle n° 01.00.462.002.1 du 2 mars 2001 relative à l'ensemble de mesurage ALMA modèle GRAVITRONIQUE avec collecteur monté sur camion citerne.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques de l'ensemble de mesurage ALMA type GRAVITRONIQUE avec collecteur monté sur camion citerne faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles du modèle approuvé par la décision précitée.

CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION :

Elles sont identiques à celles définies dans la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro du certificat d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixé par la décision précitée.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les conditions particulières de vérification énoncées dans la décision précitée sont inchangées à l'exception des conditions suivantes qui sont désormais applicables.

1. L'examen préalable du mesureur turbine est réalisé sur le liquide de destination présentant la viscosité minimale et sur le liquide de destination présentant la viscosité maximale, ou, éventuellement, avec leurs liquides de substitution si ceux-ci sont autorisés.
2. La seconde phase de la vérification primitive de l'ensemble de mesurage ALMA type GRAVITRONIQUE avec collecteur monté sur camion citerne est réalisée uniquement avec un des liquides de destination. La courbe d'exactitude avec l'autre liquide est établie à partir des résultats de l'examen préalable et doit, de la même façon, respecter les exigences réglementaires.
3. La vérification périodique est réalisée annuellement avec au moins l'un des produits de destination. Ces dispositions sont également applicables aux ensembles de mesurage ALMA type GRAVITRONIQUE approuvés par la décision précitée.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011837-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 2 mars 2011.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.